

LUNEL, 1.^{er} septembre 1818.

M

PAR ma Circulaire du 30 septembre dernier, j'eus l'honneur de vous prévenir que je cessais les affaires, et que j'en remettais la suite à mes deux fils aînés, à MM. GAUTIER, SERVEL et DUQUAIRE, mes gendres, et à M. BAUMES, mon parent, sous la Raison de ROÜET et Comp.^e; j'ai vu avec plaisir que mes anciens correspondans leur ont continué leur confiance; je suis bien convaincu qu'ils sauront la conserver.

Chargé d'une très-nombreuse famille, il est naturel que je m'intéresse à la prospérité de tous ceux de mes fils et gendres qui, par leur conduite, ont su mériter mon amitié, ma confiance et l'estime générale; mon troisième fils AUGUSTE, et MM. MARTEL frères, mes gendres, sont de ce nombre; je viens de les engager à former une Maison de commerce avec M. VICTOR PAGÈS, gendre et associé depuis plusieurs années de M. J. Mercier, de Cette, travaillant en dernier lieu sous la Raison de MERCIER fils, PAGÈS et Comp.^e, de laquelle il vient de se retirer.

Leur circulaire d'autre part vous instruit de leur établissement à Cette et à Lunel; je n'ai rien à y ajouter, si ce n'est que je suis assuré que cette Maison saura justifier dans toutes les occasions la confiance qu'on lui accordera. C'est avec cette entière persuasion que je m'intéresse à elle, et que je prends la liberté de la recommander à mes anciens amis, en les priant d'agréer d'avance les sentimens de ma plus vive reconnaissance, pour ce qu'ils daigneront faire en sa faveur.

Qu'il me soit encore permis, M

de profiter de cette occasion pour vous

renouveler l'assurance de mon entier dévouement.

Poivreux